



À nos déchets!

Mémoire présenté au BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

11 mai 2021

Problématique

Selon les données de Recyc-Québec, le Québec a généré 697 kilogrammes de déchets par habitant en 2018 (données les plus récentes disponibles)¹. Nos dépotoirs débordent et la plus grande partie des matières qui y aboutissent auraient pu être réutilisées, recyclées ou compostées. Le seul centre d'enfouissement de Montréal, situé à Terrebonne, sera à pleine capacité en 2029². Malgré la crise sanitaire actuelle, nous sommes dans un contexte de surutilisation des ressources naturelles et de surproduction de matières résiduelles. En tant que société, nous devons développer et appliquer des solutions innovantes pour réduire notre production de déchets et notre empreinte environnementale. Il est impératif de réduire la quantité de matières envoyées au dépotoir et ce, à très court terme.

Or, la quantité de déchets produite annuellement dans notre province ne cesse de croître, et la pandémie a eu une incidence négative sur plusieurs activités qui contribuaient à détourner les matières de l'enfouissement. Ainsi, 32,6% des acheteurs réguliers d'articles de seconde main ont totalement arrêté leurs pratiques. Parallèlement, 54% des personnes qui achetaient des produits en vrac ont cessé de le faire, et 32,8% consomment davantage de produits à usage unique³. Il est d'autant plus pressant d'agir au niveau gouvernemental afin de compenser cette tendance.

Piste de solutions

Réduire la production de déchets à la source

La fabrication et l'emballage des biens de consommation nécessitent l'utilisation de grandes quantités de ressources. Ces emballages, généralement à usage unique, se retrouvent à la fin de leur courte vie au mieux au bac de recyclage, au pire dans l'environnement. Le gouvernement doit légiférer pour premièrement contrer le suremballage et réduire la quantité d'emballages, notamment au moyen de mesures financières dissuasives, mais aussi pour carrément proscrire certains matériaux qui ne peuvent être recyclés localement. Bannir les pailles et les bâtonnets à café en plastique est nettement insuffisant!

De même, l'achat en vrac ou en emballages réutilisables (pots Masson, etc.) devrait être favorisé par des subventions aux entreprises, de plus en plus nombreuses, qui offrent ces produits peu ou pas emballés. Cela permettrait aux commerces et fabricants de se répandre à l'échelle de la province. En effet, la population vivant loin des grands centres dispose typiquement de peu ou pas d'options d'achat en vrac localement.

Étendre la collecte des matières putrescibles

De nombreuses villes et régions du Québec n'ont toujours pas accès à la collecte des matières compostables. En 2011, le gouvernement provincial croyait parvenir à recycler la totalité des matières organiques produites au Québec en 2020. La cible avait ensuite été déplacée en 2022 et a maintenant été repoussée à 2025. Ces reports successifs ont un impact important, sachant que seules 31% des matières putrescibles de la province étaient récupérées en 2018⁵. Il faut mettre les bouchées doubles et accélérer la cadence pour atteindre l'objectif fixé le plus rapidement possible.

Encourager la fabrication de biens à partir de matières recyclées

La récupération des matériaux issus des biens permet la diminution des coûts de fabrication grâce à l'utilisation de matière première recyclée, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre dues au transport. En appuyant financièrement les fabricants qui priorisent les matières recyclées dans leur production, le gouvernement pourrait augmenter l'utilisation de ces matières produites localement et réduire du même coup les émissions de GES.

Favoriser le réemploi en finançant des initiatives de location, de partage et de réutilisation des biens

L'industrie du textile, par exemple, figure parmi les plus polluantes du monde et est en partie responsable de l'épuisement de nos ressources naturelles. Nous consommons tout simplement trop de vêtements, les portons moins longtemps et jetons une quantité importante aux poubelles alors que ces vêtements auraient pu trouver une deuxième vie.

La réparation, la remise à neuf et le reconditionnement des biens usagés représentent un marché peu exploité qui permettrait de diminuer la surconsommation, et également d'alimenter le partage, les bibliothèques à outils, les joujouthèques, les friperies et autres initiatives similaires qui permettent de réduire l'achat de biens neufs et contribuent à détourner les biens usagés de l'enfouissement.

De plus, il est bien connu que la démocratisation du réemploi, du partage et de la réparation a un impact positif sur la solidarité et le sentiment de communauté, et permet d'accroître la résilience citoyenne. Le réemploi permet également aux personnes à faible revenu de se procurer les biens dont elles ont besoin à moindre coût.

Finalement, les entreprises de réemploi contribuent à la création d'emplois locaux et durables, comparativement au recyclage et/ou à l'économie linéaire. Ces emplois représentent en outre de belles opportunités d'intégration pour les nouveaux arrivants, les ex-détenu-e-s et certaines personnes en situation de handicap.

Légiférer pour le droit à la réparation

Plus de 50 millions de tonnes de déchets électroniques ont été produites en 2019, un chiffre qui pourrait atteindre 75 millions de tonnes en 2030⁴. Une grande partie de ces déchets ne sera pas recyclée et les composantes toxiques qu'ils contiennent contaminent les sols et la nappe phréatique. Il en va de même pour les petits et gros électroménagers, les outils et de nombreux autres objets. Afin de combattre l'obsolescence programmée, le [projet de loi no 197](#) est un bon début. Il est primordial de légiférer afin que les fabricants soient contraints de rendre leurs produits facilement réparables, notamment en garantissant l'accessibilité des pièces de rechange, et en formant de la main-d'œuvre compétente pour effectuer les réparations requises.

Conclusion

En somme, il est plus que temps de réaliser pleinement l'impact environnemental et social de notre consommation excessive. La pression intense sur les ressources naturelles et la génération incontrôlable de matières résiduelles sont en voie de détruire l'avenir de nos enfants et il est primordial d'agir maintenant pour renverser cette tendance. Il y a une nécessité indéniable de consommer moins et mieux pour faire face aux changements climatiques et augmenter notre résilience collective. De nombreuses possibilités s'offrent à la société québécoise; il faut mettre la main à la pâte dès maintenant!

Nous comptons sur le gouvernement pour investir dans des solutions tangibles et efficaces dès maintenant.



Marilyne Tremblay Coutu
Montréal

Co-signé par :
Damien Delautre, Montréal
Thomas Delautre, 10 ans
Gabriel Delautre, 6 ans

Références :

1. Article du Devoir
[Québec autorise 18 millions de tonnes de déchets de plus au dépotoir de Sainte-Sophie](#)
2. Article de La Presse
[La plus grosse poubelle du Québec bientôt pleine](#)
3. Article du Journal de Montréal
[Le plastique de retour en force grâce à la COVID-19](#)
4. Article du Journal de Montréal
[Matières organiques: du compost à travers la province d'ici 2025](#)
5. Article du Devoir
[Cellulaires et ordinateurs portables sont très peu récupérés au Québec](#)